

**RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA
PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE
CATASTROPHE ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE DANS LE PACIFIQUE
À l'invitation du Gouvernement fidjien**

8-11 juillet

Hôtel Sofitel - Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)

**Séance spéciale n° 4
Cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe**

Note d'orientation

Introduction

Le Cadre d'action de Hyogo, premier cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) adopté à l'échelon international, approche de son échéance décennale (2005-2015). Selon le « HFA Monitor » (l'outil de suivi en ligne du Cadre d'action) et les 133 rapports nationaux d'avancement présentés durant le cycle 2009-2011, le Cadre d'action de Hyogo a beaucoup fait pour développer la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes, mais sa mise en œuvre a également rencontré quelques difficultés.

Les progrès concernent notamment l'augmentation du nombre de politiques, stratégies et plans nationaux et l'engagement de multiples parties prenantes dans l'effort de RRC. Dans toutes les régions où est appliqué le Cadre d'action de Hyogo, on observe la mise en place de meilleurs systèmes d'alerte précoce, une amélioration de la planification des interventions d'urgence et une capacité de mobilisation accrue en cas de catastrophe. Cette situation a favorisé l'établissement d'un milieu porteur pour la RRC, à de multiples niveaux, et particulièrement à l'échelon national.

Les difficultés ont montré que les politiques, stratégies et plans nationaux de RRC ne se sont pas encore concrétisés en mesures cohérentes de réduction des facteurs de risque sous-jacents au moyen d'un développement durable qui tient compte des risques. Bien que les efforts de développement engagés dans divers secteurs économiques et sociaux contribuent à réduire la vulnérabilité inhérente qui pèse sur les populations, ils omettent souvent de prendre en compte les risques de catastrophe, ce qui accroît la probabilité de leur survenue. Le risque total net de catastrophe est donc en augmentation dans les pays développés ou en développement. La croissance démographique persistante, l'urbanisation rapide et le changement climatique ne feront qu'exacerber à l'avenir les difficultés liées à la réduction des risques.

Les catastrophes dues à des aléas naturels qui frappent des pays dépourvus des capacités nécessaires pour en corriger les conséquences constituent en outre un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Dans de nombreuses régions du monde, le risque de catastrophe est intimement lié aux conflits et à la violence sociale. D'une part, la prévalence des conflits entame la capacité des nations et des communautés à gérer le risque de catastrophe ; d'autre part, les catastrophes peuvent engendrer des conflits ou exacerber les conflits existants. Par ailleurs, les effets pervers du changement climatique risquent d'intensifier les épisodes extrêmes, avec pour conséquence un accroissement des risques de catastrophe et la possibilité de voir surgir des conflits basés sur les ressources naturelles.

De plus, nombre de pays en développement connaissent à la fois des catastrophes et des conflits sociaux. L'interaction entre les deux crée et perpétue des vulnérabilités qui sont autant de sources de risque pour les communautés et constituent un obstacle majeur au développement durable.

Pour inverser la tendance actuelle des risques et donner un nouvel élan aux engagements et aux efforts pris pour développer la résistance des nations et des communautés face aux catastrophes, les États Membres des Nations Unies ont demandé au Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) de faciliter l'élaboration d'un Cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe, en se fondant sur la Résolution 66/199 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophes et l'Ambassadeur du Japon auprès des organisations internationales basées à Genève ont conjointement engagé un processus de consultation en mars 2012. À ce jour, plusieurs consultations ont été amorcées avec différentes parties prenantes, notamment des consultations organisées à l'échelon national par les gouvernements.

La première phase de ces consultations s'achèvera en mai 2013 avec la Quatrième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, durant laquelle sera présentée, pour examen et discussion, une synthèse mondiale des propositions formulées lors des consultations. Ce sera également l'occasion de discuter des corrélations entre la RRC et les programmes de développement pour l'après-2015 qui ont été examinés lors de deux consultations mondiales tenues à Djakarta (février 2013) et Helsinki (mars 2013). Durant ces deux réunions, il a été fortement recommandé de définir un objectif de développement durable distinct, axé sur la RRC, en lui donnant la résilience pour cadre ; de veiller à l'intégration systématique de la RRC dans les autres objectifs sectoriels ; et de promouvoir une nouvelle approche du développement qui intègre la prise en compte des risques de catastrophe dans toutes les interventions visant le développement.

Durant la deuxième phase du processus de consultations, il a été recommandé de veiller à ce que les considérations touchant à la RRC soient étroitement rattachées aux objectifs de développement pour l'après-2015, aux objectifs de développement durable, au Cadre d'action mondial pour la réduction des risques de catastrophe et à tout autre instrument pertinent.

Questions évoquées durant les consultations menées en Océanie

Pendant la première phase de consultations régionales et nationales sur le Cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe et l'action climatique

dans le Pacifique, les parties prenantes ont mis en évidence l'importance des aspects suivants :

- S'assurer d'une solide gouvernance politique, d'un bon leadership et de l'adhésion des parties concernées au niveau régional, national et infranational, ainsi qu'à la reddition de comptes dans le cadre de la nouvelle stratégie intégrée ;
- Mobiliser une forte détermination politique ;
- S'appuyer sur les mécanismes nationaux de coordination dotés d'une existence légale ;
- Associer les services et organismes publics compétents au processus de mise en œuvre ;
- Passer de la planification à la mise en œuvre ;
- Améliorer la coordination entre les bailleurs de fonds pour accroître l'efficacité de l'aide ;
- Élaborer des politiques, des directives et des outils pratiques supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre ;
- Définir clairement les rôles et responsabilités afin d'optimiser la reddition de comptes ;
- Se conformer aux processus nationaux et s'aligner sur les priorités nationales ;
- Établir des plateformes nationales sur la gestion des risques de catastrophe et le changement climatique pour étayer les efforts d'intégration, et faciliter la participation active des différents secteurs et groupes d'intervenants ;
- Utiliser les cadres nationaux, tels que les plans d'action nationaux conjoints pour la gestion des risques de catastrophe et l'action climatique afin de développer les liens entre les secteurs et les groupes intéressés ; et,
- Développer la participation du secteur privé.

Objet

Cette séance vise à :

- étayer les consultations déjà organisées au sujet du Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ;
- associer diverses parties prenantes à la RRC, notamment celles qui n'y participent pas encore alors qu'elles pourraient utilement contribuer à limiter les risques et à développer la résilience ; et à
- inviter toutes les parties prenantes à contribuer à l'élaboration du Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Discussion

Les discussions seront axées sur la contribution des parties prenantes à l'élaboration du Cadre d'action mondial post-2015. Chaque groupe de parties prenantes se verra remettre un ensemble de questions d'orientation pour guider leur réflexion.

Résultats escomptés

- une meilleure compréhension du processus de révision du Cadre d'action de Hyogo ;

- des débats constructifs sur les questions concernant la Plateforme mondiale, un aspect fondamental pour le Cadre d'action mondial post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe, avec un intérêt particulier pour le Pacifique ;
- une vision plus claire de la marche à suivre pour les consultations menées dans le Pacifique dans l'optique de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, prévue en 2015.

Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

- Allocution de bienvenue et objectifs de la séance - SIPC
- Présentation 1 : Vue d'ensemble du Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe – SIPC
- Présentation 2 : Conclusions des réunions de Djakarta et d'Helsinki - SIPC
- Présentation 3 : Présentation du rapport de synthèse sur les consultations conduites en Océanie autour de la Stratégie régionale intégrée de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, ainsi que sur le Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe - SIPC
- Introduction préalable aux discussions de groupe
- Discussions de groupe, avec la participation de différentes parties prenantes
- Restitution des travaux de groupe et débat en séance plénière
- Récapitulatif des principales recommandations
- Remarques de clôture

Coordonnateur de la session

Jerry Velasquez
SIPC
velasquezg@un.org